

De la commune

SAINT SILVAIN BELLEGARDE

Séance du

24 mai 2014

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	7
Représentés	3
Votants	10
Exprimés	10
Pour	10
Contre	0

L'an deux mille quatorze, le **vingt quatre mai à 20 heures 30**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Alain BUJADOUX**.

Etaient présents : M. BUJADOUX Alain, Mme CARTON Isabelle, M. BERTRAND Jean-Marie, M. GALLAND Jacques Mme ALOUCHY Michèle, M. REDON Pascal, M. DUPLEIX Frédéric,

Absents/excusés : Mme TIXIER GALLAND Michèle a donné pouvoir à Mme CARTON Isabelle, M. GRASS Alain a donné pouvoir à M. BUJADOUX Alain, M. MOURLON Julien a donné pouvoir à M. BERTRAND Jean-Marie, M. MARTIN Rodolphe

Date de convocation : 19 mai 2014

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : Amendes de police – année 2014

Monsieur le Maire propose d'affecter les amendes de police 2013 pour l'année 2014, qui s'élèvent à 472 €, aux travaux de mise en sécurité du chemin permettant l'accès à l'habitation VILLETTELLE, au village des Barris.

Un devis a été demandé au SIVOM pour un montant de 741.60 € HT.

Le Conseil, ouï l'exposé :

- **Approuve** le projet,
- **Approuve** le plan de financement suivant :

Objet des dépenses	Dépenses HT	Objet des recettes	Recettes
Mise en sécurité du chemin permettant l'accès à l'habitation de Mme VILLETTELLE au village des Barris	741.60 €	Amendes de police	472.00 €

Reste à la charge de la Commune (autofinancement) : 269.60 €

- **Autorise** le Maire à signer toutes pièces à intervenir